



REPUBLIQUE D'HAÏTI

COMITE NATIONAL HAÏTIEN DE RESTITUTION ET DE REPARATION

1^{ère} Retraite de travail, Port-au-Prince les 15-16 novembre 2025

Feuille de Route pour 2026

La question de la double rançon imposée à Haïti par la France au XIX^e siècle demeure l'une des pages les plus douloureuses de l'histoire nationale et constitue un enjeu majeur de justice historique et de réparation. En 1825, la France a exigé d'Haïti le paiement d'une indemnité de 150 millions de franc-or (réduite ensuite à 90 millions) en compensation de la perte de sa colonie et des propriétés des colons, somme que la jeune République a dû emprunter auprès de banques françaises à des taux usuraires – d'où l'expression « double rançon ». Ce fardeau financier, remboursé pendant plus d'un siècle, a gravement hypothéqué le développement économique, social et institutionnel d'Haïti.

Face à cette dette historique et morale, le Comité National Haïtien de Restitutions et de Réparations (CNHRR) a été créé pour porter la demande légitime de restitution et de réparation auprès de la France et de la communauté internationale. Les 15 et 16 novembre 2025, les membres du CNHRR se sont réunis en retraite de travail pour élaborer une stratégie d'action cohérente et ambitieuse.

Le présent document – « Feuille de Route 2026 » – résulte de ces deux jours de réflexions intenses. Il trace les grandes lignes d'un programme d'action multidimensionnel qui conjugue éducation, recherche, mobilisation sociale et diplomatie. Cette feuille de route témoigne d'une volonté de transformer cette lutte historique en un véritable projet de société impliquant l'ensemble du système éducatif, la communauté universitaire, la société civile et les instances régionales et internationales concernées et indique les différentes activités et chantiers envisagés pour l'année 2026 :

1. Le CNHRR a adopté son plan d'actions annuel et mis en place ses structures de travail (son conseil exécutif, les 8 sous-groupes de travail). Les membres du Comité se sont repartis dans les différents sous-groupes de travail portant sur les différents aspects de la question des restitutions et réparations.
2. Le CNHRR entreprendra des démarches de plaidoyer et de collaboration avec le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle pour une révision des contenus du programme et des manuels d'Histoire d'Haïti en ce qui concerne les faits et événements associés à la double rançon d'Haïti vis-à-vis de la France. Le CNHRR cherchera également la collaboration de l'UEH et d'autres institutions de l'enseignement supérieur public pour introduire dans les épreuves de Culture Générale des concours d'entrée des différentes Facultés des Sciences Humaines et Sociales certaines questions sur la double rançon.
3. Le CNHRR organisera, pendant toute l'année, des activités d'information et de sensibilisation de la population à travers **des conférences publiques (physiquement) et des webinaires (virtuels) dans les différents départements géographiques du**

pays. **Une enquête nationale** sera, en ce sens, conduite dans toutes les communes du pays, par une équipe de chercheurs d'un laboratoire de recherche de l'UEH, afin de recueillir les avis, opinions et réflexions des citoyennes et citoyens haïtiens de différentes couches de la population sur cette question de restitution de la double rançon.

4. Le CNHRR facilitera des **études et recherches au niveau master et doctorat par des bourses aux projets les plus pertinents d'étudiants haïtiens dans des universités en Haïti et à l'étranger** afin d'enrichir la littérature scientifique sur les questions de la double rançon, de la mémoire et des réparations de l'esclavage et de la colonisation.
5. Le CNHRR mettra rapidement en place **les comités d'organisation de 2 colloques scientifiques** sur « **Mémoires de l'esclavage, pensée haïtienne et réparations, 16 au 18 novembre 2026** » et sur « **Restitutions, réparations et santé publique de la population, 23 – 24 août 2026** » afin de coordonner les efforts de réflexion sur ces questions essentielles.
6. Le CNHRR coordonnera dans le courant de l'année **une publication des différents argumentaires pour la demande de restitution à la France de la double rançon sous la forme d'un « Livre Blanc »** afin de les rendre publics et accessibles à tous les citoyennes et citoyens haïtiens.
7. **Le CNHRR établira les collaborations nécessaires avec différentes institutions et expertises pour tous les calculs actuariels et actualisés** des montants pour les discussions et négociations éventuelles sur les restitutions et les réparations.
8. Le CNHRR organisera, dans le courant de l'année 2026, **plusieurs journées d'études à l'intention des étudiantes et étudiants des universités haïtiennes** afin de construire et de diffuser des argumentaires et narratifs pertinents sur ces questions de mémoires de l'esclavage, de restitution de la double rançon et des réparations des dommages et torts de l'esclavage et de la colonisation. À ce propos, le CNHRR collaborera avec certaines institutions pour **l'organisation de concours littéraires au niveau des classes terminales et d'un prix d'excellence pour des manuels et livres d'histoire d'Haïti**.
9. Sur recommandation du CNHRR, l'Université d'État d'Haïti créera dans le courant du premier trimestre de 2026 **une Chaire de Recherche sur la question de la double rançon** comme cadre de conférences et de leçons publiques de haute portée scientifique dans les différentes entités de l'UEH tant à Port au Prince que dans certaines autres villes du pays.
10. Le CNHRR mettra au point un **Plan de communication et de mobilisation sociale** afin de sensibiliser et d'impliquer différents secteurs organisés de la société civile et toutes les composantes de la population haïtienne dans les démarches de restitution et de réparation. **Des partenariats et alliances stratégiques** seront

également recherchés avec certaines organisations populaires dans le souci de créer des synergies positives dans le combat pour les restitutions et les réparations.

11. Le CNHRR renforcera ses **relations de travail et de collaboration avec la Commission des Réparations de la CARICOM et avec les différentes organisations africaines, américaines et européennes** afin de faire front commun vers le plus large consensus. Le CNHRR continuera d'entreprendre toutes les **démarches de participation et d'intégration de réseaux et d'organisations** pouvant créer des dynamiques d'impact dans la lutte vers les restitutions et les réparations.

Fait à Port-au-Prince, le 16 novembre 2025

Pour le Comité :



Dieuseul PREDELUS
Président